

## POURQUOI ADHÉRER A L'AGéBio ?

L'AGéBio est une organisation interprofessionnelle unique, spécialisée et diversifiée, regroupant tous les intervenants de la filière mobilisés pour le génie végétal ou génie biologique en France. C'est une structure encore jeune qui souhaite mettre en avant l'implication de ses membres, qui prennent un engagement moral vis-à-vis de l'association à laquelle ils adhèrent, et qui bénéficieront progressivement en retour d'un ensemble de services proposés par l'organisation.

Ainsi, adhérer à l'AGéBio, c'est :

- affirmer concrètement sa volonté de promouvoir en France l'utilisation des techniques de génie végétal ou génie biologique pour (1) le contrôle, la stabilisation et la gestion des sols érodés, (2) la restauration, la réhabilitation ou la renaturation de milieux dégradés, incluant une intégration paysagère des aménagements, (3) la phytoréhabilitation (ou phytoremediation), correspondant à l'épuration ou la dépollution des sols et des eaux
- adhérer à une vision partagée du génie végétal ou génie biologique qui réponde à une certaine éthique, tournée vers la volonté de favoriser le recours à des techniques de contrôle de l'érosion à la fois douces et efficaces, répondant à des critères de qualité et sans velléité commerciale ou financière
- rejoindre une organisation interprofessionnelle regroupant des chercheurs, des praticiens et des gestionnaires concernés par cette thématique, au sein d'un pôle d'échange de connaissances et d'expériences
- participer activement à la vie de l'organisation à travers une implication dans ses activités de représentation, d'organisation de manifestations, d'enseignement et de réalisation de projets en partenariat
- agir au sein d'un collectif qui permet de mutualiser les avis et de concentrer les efforts, pour que l'organisation gagne en légitimité et qu'elle devienne, en tant que premier et plus large réseau pluri-acteurs du génie végétal ou génie biologique en France, la référence en la matière, gage de sérieux et de qualité, auquel les donneurs d'ordre en particulier ne seraient pas insensibles
- pouvoir être impliqué dans et peser sur les évolutions du métier (référentiels, normes, réglementations, plans d'actions...), en défendant les intérêts de la profession par des actions d'influence conduites aux niveaux local et national
- pour les praticiens et gestionnaires, mieux faire remonter les questions de terrains vers les chercheurs ; pour les chercheurs, avec l'appui des centres de formation, assurer la traduction et le transfert de connaissances vers les praticiens
- bénéficier des actions de communication et des services d'une équipe de professionnels et de leur réseau, tant au niveau local que national, qui doivent permettre de mettre en valeur ses membres et leurs activités
- recevoir toutes les informations et connaître les dernières actualités intéressant de près ou de loin la profession
- enfin, permettre à l'organisation d'exister, en lui conférant une plus grande masse critique et en contribuant financièrement à ses activités.